

RCS : MACON
Code greffe : 7106

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MACON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 00036
Numéro SIREN : 809 283 856
Nom ou dénomination : 22.1

Ce dépôt a été enregistré le 03/06/2022 sous le numéro de dépôt A2022/001601

22.1

SARL au capital de 1.000 euros

*RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA
TRANSFORMATION*

SARL 22.1

**SARL au capital de 1.000 euros
Siège social : 38 rue Victor Hugo
71000 MACON
RCS MACON 809 283 856**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA
TRANSFORMATION SUR LA TRANSFORMATION
DE LA SARL EN SOCIETE PAR ACTIONS
SIMPLIFIEE**

SARL AUDIT PMA

*Société de Commissaires aux Comptes
Inscrite à la Compagnie Régionale de LYON-RIOM*

50 rue du Bon Lait – 01750 SAINT LAURENT S/S

SARL AUDIT PMA
Société de Commissaires aux Comptes
Inscrite à la Compagnie Régionale de LYON-RIOM

SARL 22.1

Siège social : 38 rue Victor Hugo – 71000 MACON
Capital social : 1.000 euros

Rapport du Commissaire à la transformation de la Société à Responsabilité Limitée 22.1 en Société par Actions Simplifiée.

Aux associés,

En exécution de la mission de commissaire à la transformation qui nous a été confiée par désignation de l'associé unique, en application des dispositions des articles L223-43 et L224-3 du Code de Commerce, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la situation de votre société, la valeur des biens composant l'actif social, les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes. Ces diligences requièrent la mise en œuvre de travaux destinés à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser les avantages particuliers stipulés et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Cette vérification a aussi consisté à s'assurer que des éventuels faits ne sont pas de nature à remettre en cause la continuité d'exploitation.

Appréciation de la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers

Sur la base du dernier bilan établi au 31 décembre 2021 et des indications de la direction, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Il ne nous a pas été signalé d'avantage particulier, ni d'évènement particulier de la part du responsable de l'entreprise pouvant remettre en cause cette valorisation.

SARL AUDIT PMA
Société de Commissaires aux Comptes
Inscrite à la Compagnie Régionale de LYON-RIOM

Continuité d'exploitation

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée, n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Fait à SAINT-LAURENT S/S,
Le 3 juin 2022

Le Commissaire à la transformation
AUDIT PMA AUX COMPTES

Représentée par
Emmanuel MEUNIER